

37.241 - Pâtures à grand Jonc
 CORINE biotopes : 37.24 Prairies à Agropyre et Rumex
 Déclinaison(s) : 37.241 Pâtures à grand Jonc
 SAGE : Prairie humide



© ALTHIS

Espèces végétales rencontrées

Eip : *Juncus conglomeratus* (Jonc aggloméré)
Juncus effusus (Jonc diffus)
Juncus inflexus (Jonc glauque) - région maritime (halophile)
Ranunculus repens (Renoncule rampante)

Eis : *Cardamine pratensis* (Cardamine des prés)
Cirsium palustre (Cirse des marais)
Ranunculus acris (Renoncule âcre, Bouton d'or)
Ec : *Carum verticillatum* (Carvi verticillé)
Galium palustre (Gaillet des marais)
Mentha aquatica (Menthe aquatique)
Potentilla erecta (Potentille tormentille)

Physionomie

Pâtures et prairies traitées de façon intensive.

Deux espèces de juncs dominant : *Juncus effusus* et *Juncus conglomeratus* ; *Juncus inflexus* en région maritime. Ceux-ci forment d'importantes touffes qui sont refusées par les animaux.

La délimitation peut s'avérer parfois difficile car on peut trouver cette formation liée à des communautés de grandes Laïches (*Carex sp.* et cortège associé) ou de Molinies (*Molinia sp.* et cortège associé).

Localisation

Fonds de vallée occasionnellement inondés où l'eau stagne une grande partie de l'année, dépressions collectant les eaux pluviales, surfaces humides perturbées ou zones situées le long des cours d'eau et autour des eaux stagnantes. Sol relativement pauvre en matières organiques et minérales et généralement non tourbeux.

Dynamique et Gestion des pâtures à grand Jonc

La pâture évoluera vers une Moliniaie en cas d'atterrissement alors qu'elle se dirigera vers une Magnoçariçaie si le milieu est plus humide voire inondé de manière prolongée.

L'abandon du pâturage ou de la fauche des parcelles, conduit à une présence massive de Juncs puis d'une fermeture du milieu par les ligneux.

Un entretien régulier doit être instauré ; un **pâturage extensif** pendant l'année entière avec un arrêt de mai à août au niveau des zones sensibles pour permettre un développement optimal des espèces végétales.

De cette façon on obtient d'intéressantes mosaïques : zones de refus, zones broutées et maintenues rases, zones intermédiaires et zones piétinées où le sol peut être mis à nu. Cette hétérogénéité permet un accès aux espèces végétales et animales à diverses niches écologiques.

<p>(Eip) Espèces indicatrices principales</p> <p><i>Juncus effusus</i></p> 	<p><i>Juncus conglomeratus</i></p> 	<p><i>Ranunculus repens</i></p> 
<p>(Eis) Espèces indicatrices secondaires</p> <p><i>Cardamine pratensis</i></p> 	<p><i>Ranunculus acris L.</i></p> 	<p><i>Cirsium palustre</i></p> 
<p>(Ec) Espèces complémentaires</p> <p><i>Potentilla erecta</i></p> 	<p><i>Galium palustre</i></p> 	<p><i>Mentha aquatica</i></p> 

© ALTHIS